Les membres de la Société d'études de la province de Cambrai vont visiter Tournai le 28 juin

La prochaine excursion archéologique de la Société se fera à Tournai (églises de la rive droite) et à Roncourt, le jeudi 28 juin.

M. Alph. Dufour, architecte à Tournai, qui a dirigé avec talent la restauration des constructions romaines de l'église Saint-Brice, à Tournai, donnera toutes explications sur ces travaux dans ces églises.

Rendez-vous place de la République, à Lille, terre-plein vis-à-vis le palais des Beaux-Arts, à 12 h. 50. Départ très exactement à 13 heures. Retour à Lille à 19 heures.

Pour prendre part à cette excursion avec les membres de leur famille, les membres doivent indiquer les noms avant le 24 juin, dernier délai, à M. Edmond Leclair, secrétaire général de la société, rue Jacquemars-Giélée, à Lille.

LILLE

Une journée d'études chez les Travailleurs chrétiens

Le Foyer social de la rue St-Genois, 1, sera le siège d'une importante journée d'études, le dimanche 24 juin. Le sujet suivant: « Le rôle de la profession dans l'Etat » sera étudié par Me Teitgen, avocat au barreau de Nancy.

Cette journée comprend en outre: à 9 h. 30, une première réunion d'études, rue Saint-Genois. A 12 h. 30, repas en commun au restaurant jociste, 10, rue des Arts. De 14 h.30 à 16 h., deuxième réunion d'études.

Pour le repas, il est nécessaire d'envoyer son adhésion à l'un des deux Secrétariats sociaux de Lille et de Roubaix-Tourcoing pour le vendredi 22 juin.

TIR AU FUSIL DE CHASSE

L'entraînement sur pigeons artificiels et vivants, au Tir National de Tourcoing, se continuera mardi 19 juin. Pour tous renseignements, s'adresser à M. Hurot, armurier, à Lille, 49, rue de Paris (T. 506.41). 02

Les examens de licence en droit

La Faculté de Droit de l'Université de Lille nous communique les renseignements suivants relatifs aux matières sur lesquelles porteront les secondes compositions aux examens écrits de la session de juin-juillet 1934:

Première année de licence, histoire du droit; deuxième année, droit criminel; troisième année, droit international privé.

Le carnaval d'été à Fives

Le Comité du Commerce et des fêtes de Fives organise pour les fêtes annuelles du 29 juillet, un grand concours de carnaval pour groupes, couples, isolés avec de nombreux prix en espèces.

Les sociétés désirant recevoir le règlement de ce concours sont invitées à écrire à M. Dugulot, 72, rue Pierre-Legrand, à Lille.

La fête des Anciens du Train

Les Anciens du train ont fêté dimanche le 30e anniversaire de la fondation de leur société.

Après une messe célébrée à 10 h. en l'église Saint-André, à la mémoire des membres décédés, les membres se rendirent en cortège au monument aux morts du régiment, élevé au quartier Saint-Ruth. Un banquet réunit ensuite les anciens et leurs invités dans les salons de l'Hôtel Maréchal.

La méthode d'un médecin de Paris offerte gratuitement aux lecteurs atteints de hernie

Le docteur Livet-Garigne, de la Faculté de Médecine de Paris, ayant réussi à combattre cette infirmité sans obliger le herniaire à se faire opérer ou à supporter la gêne habituelle des bandages, pour que tous les lecteurs atteints de hernie puissent bénéficier de ces avantages, l'exposé de cette importante découverte sera expédié gratuitement et franco par la poste, discrètement empaqueté, aux personnes qui enverront cette semaine leur nom et leur adresse à l'Institut Orthopédique de Paris (division TT), rue Eugène-Carrière, 7 bis à Paris. Il n'y a rien à payer. Donc votre intérêt, ne laissez donc pas échapper cette offre, car il s'agit de votre santé et de votre bien-être. 431510

NORD

L'INSTALLATION DE M. L'ABBÉ BOSSUT CURÉ DE NOTRE-DAME DE GRACES A LOOS

Dimanche après-midi, la paroisse Notre-Dame de Grâces à Loos, a fait un accueil enthousiaste à son nouveau curé, M. l'abbé Bossu.

Sur le seuil de l'église M. Victor, maire, entouré de tous les membres de l'Administration municipale souhaite la bienvenue au nouveau pasteur qui était accompagné d'un nombreux clergé.

C'est M. le chanoine Wallert, doyen d'Hembourdin, qui présida à l'installation.

M. Wadbled, maire de Sars et Rosières, est blessé par un camion

M. Wadbled, maire de Sars et Rosières, revenait des champs, conduisant une faucheuse mécanique. Il passait route nationale n° 358 lorsqu'un camion automobile, piloté par M. Henri Tourbez, de Douai, accrocha l'attelage avec le pare-choc.

M. Wadbled, tombé, tandis que le cheval s'emballait. Des témoins de l'accident relevèrent le blessé. Il portait des contusions au nez et au front et une plaie grave au-dessus de la hanche droite.

Son transfert immédiat à l'hôpital de Saint-Amand, fut ordonné.

Un joueur de boules a la jambe fracturée, à Valenciennes

Dimanche dans la soirée, M. Jean Ovide, 24 ans, manœuvre, rue Lemprot, jouait aux boules avec plusieurs camarades. Il traversait la chaussée lorsqu'une moto pilotée par M. Robert Perlot, d'Aubry, qui se dirigeait vers Le Sentinelle, survint. Le motocycliste, voulant éviter un cycliste, vira d'un brusque mouvement. Malheureusement il heurta M. Ovide qui tomba. Relevé, l'ouvrier fut transporté dans une maison voisine où M. le docteur Boulan vint l'examiner. Le praticien releva une fracture de la jambe gauche et des contusions aux coudes.

Une jeune fille meurt horriblement brûlée à Saint-Aubin-du-Nord

Dimanche la jeune Paulette Poulet, 14 ans et demi, dont les parents sont bûcherons, préparaient le déjeuner dans la forêt, quand s'approchant trop près du foyer de brindilles, elle communiqua le feu à ses vêtements. Horriblement brûlée, la malheureuse fut conduite à l'hôpital d'Avesnes où elle ne tarda pas à succomber.

Les dépendances d'une ferme à Hautbourdin sont dévastées par un incendie

Dans la nuit de dimanche à lundi vers 0 h. 45, un incendie s'est déclaré dans les dépendances de la ferme de M. Lemille, 8, rue du Marais. Un hangar, une auto et des instruments aratoires ont été la proie des flammes. Les dégâts s'élèvent à 40.000 francs.

Un incendie fait d'importants dégâts à Malo-les-Bains

Un incendie s'est déclaré durant la nuit de dimanche dans l'établissement de l'Olympia, dancing situé 5 et 7, avenue Adolphe-Gheerardt. Malgré la promptitude des secours les dégâts sont importants.

Posséder un jardin, quelle joie! Mais c'est une satisfaction plus grande encore d'en renouveler l'aspect en le décorant.
Vous mêlez l'utile à l'agréable : vous entretenez et vous embellissez...
Vos grilles et vos tonnelles, vous les peindrez d'un beau ton vert. Et notez qu'une table et quelques chaises orange ou jaune or feront merveille sur vos pelouses.
LORY
En vente chez les Droguistes et Gds Magasins

PAS-DE-CALAIS

Le meurtrier d'Auchel, devenu aveugle, a quitté l'hôpital pour la maison d'arrêt

Le Polonais Jean Szalaty qui, il y a environ six semaines, à Auchel, rue d'Orléans, tua à coups de revolver le mari de son amie, Adalbert Mossalecz, et tenta ensuite de se suicider, a quitté l'hôpital de Béthune pour la prison.

Szalaty, qui est devenu complètement aveugle, car en se tirant une balle dans la tête, il a perdu les deux yeux, a été transporté en automobile.

Prochainement, M. Masson, juge d'instruction, procédera à un nouvel interrogatoire du meurtrier.

EVIAN
LA STATION DU REIN
NOMBREUX HOTELS, PRIX MODÉRÉS
CASINO - TENNIS - GOLF - PLAGE
S'ADRESSER : SYNDICAT D'INITIATIVE, EVIAN

TRIBUNAUX

TRIBUNAL DE LILLE

(3e Chambre)

Audience du lundi 18 juin 1934

Présidence de M. Leclercq

— **Contrebande.** — Gérard Kistinous, 20 ans, demeurant à Roubaix, 86, rue du Nord, a été condamné à vingt-quatre jours d'emprisonnement et à 300 fr. d'amende; il avait introduit en France 2 kilos de tabac étranger.

— Sur la route. — M. Eugène Dernbaix, garagiste, demeurant à Roubaix, rue des Briconnets, était poursuivi pour infraction à la police des chemins de fer et pour outrages et rébellion envers un employé de la Compagnie des Tramways. Il aurait refusé de défaire la voie des tramways qu'il occupait avec l'autobus qu'il conduisait. Il a été acquitté de ce chef. Pour le second délit, il a été condamné à 16 fr. d'amende avec le bénéfice du sursis. La Compagnie Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing a obtenu 1 franc de dommages-intérêts.

Le lait maternel est parfaitement digestible aux petits estomacs. Lorsqu'il fait défaut, on doit avoir soin de le remplacer par un lait qui lui ressemble. L'expérience a prouvé que le GLORIA contenait toutes les vitamines que le lait peut être appelé à fournir. La grande valeur nutritive que lui confère leur présence est accrue par son exceptionnelle digestibilité.
lait pur de Normandie concentré non sucré
GLORIA LAIT CONCENTRÉ
Le lait GLORIA est, en effet, homogénéisé, c'est-à-dire que les globules gras du lait ordinaire ont été scientifiquement réduits à la grosseur des globules du lait maternel. Par et où parce que stérilisé, c'est le lait modèle de l'alimentation infantile.
Non sucré, et non lactiné, le GLORIA est bon de pair dans toute la cuisine. Mais essayez-le d'abord dans le café et le thé!
LAIT GLORIA
Adr. Rec. J. LEPELLETIER - LAIT GLORIA, 5e Arr., 4, Rue ROUSSEL, PARIS (17e)

Avant les repas.... au goûter
SALAMBO
Se boit frais

Chronique de l'Enseignement

Les concours de fin d'année au Conservatoire de Musique de Roubaix

Voici les résultats des concours de fin d'année au Conservatoire de Musique de Roubaix, dans la classe d'Histoire de la Musique et dans les différents cours de solfège.

CLASSE D'HISTOIRE DE LA MUSIQUE
(Professeur, M. Francis Bouquet)

Cours supérieur. — 1er prix ex-aequo, Richard Cappelino, Lucienne Debusschère, Marie-Louise Menet; 2e prix, Agnès Vérier 1er accessit ex-aequo, Gérald Cappelino, Lucienne Vermeulen, René Verstraete; 2e accessit ex-aequo, Georges Cousin, Elisabeth Vanackère, Arthur Deyre; 1re mention à l'unanimité avec félicitations, Jeanne Vandervyvère, Francine Lecomte; 2e mention à l'unanimité, Pierre Cools, Charles Krieger, Lucienne Noclin, Alcide Millerille. 3e mention, Cyrique Verplancken; 4e mention, Solange Delnatte, Théophile Ridelle, Jules Fret, Alfred Voisart.

CLASSES DE SOLFÈGE

Cours supérieur. — (Professeurs, Mlle Hordeir; M. Carpentier). — 1er prix à l'unanimité, Lucienne Noclin, Lucienne Vermeulen; 1er prix à l'unanimité, Irma Debod; 1er prix, René Verstraete; 2e prix à l'unanimité, Marie-Léone Luton, Francine Lecomte, Angèle Copeland; 2e prix, Marie Herlemonne; 1er accessit, Jules Fret, Fernande Derouseix; 2e accessit à l'unanimité, Marie-Louise Menet; 2e accessit, Jeanne Dépuquoin.

Cours moyen. — (Professeurs, Mme Bulté, M. Carpentier). — 1re mention à l'unanimité, avec félicitations, Albert D'Hondt; 1re mention, Denise Mallemanus, Denise Evrard, Albert Velet; 2e mention, Yvonne Sobrie, Suzanne Delberze, Renée Leles, Emilienne Guermonprez, M.-Thérèse Tiberghien, M.-Thérèse Dischler, Joseph Piergerts; 3e mention, Florette Lecornier, M.-Thérèse Vaillant; 3e mention ex-aequo, Sylvia Florin, Yvonne Guiot, Marguerite Pasquier, Désiré Delsne, Odette Saudrais, Yolande Wanon; 3e mention, Robert Bourlet, Léontine Gosthals.

Le jury était composé de M. Bouquet, directeur, président; M. Lechantre, membre de la Commission, et de Mmes Courtray-Lommez, Grimonprez, Vanmullen.

CLASSES ELÉMENTAIRES

Première Division. — (Professeurs, Mmes Bacquart, Bouché; M. Dusausoy). — 1re distinction, Madeleine Lallemand, Raymond Delfenoucourt; ex-aequo, Georgette Favère, Nelly Gérardi, Serge Wydeaux; ex-aequo, Paulette Duquesnoy, Jeannine Lemaire, Albert Nisse; ex-aequo, Monique Bresard, Lucien Craye; 2e distinction à l'unanimité, Gillette Catteau, Hélène Hélin, Andrée Deneef, Germaine Sueur; 2e distinction ex-aequo, Solange Delcroix, Gisèle Wahant, M.-Thérèse Pluquet, Jeannine Perche, André Rollin, Cécile Desreux, Mireille Herwyn, Yvonne Pollet, Roger Denis, Jeanne Pauwelier; 3e distinction ex-aequo, Gisèle Millecamps, Yvonne Désallieur, Renée Glinser, Vasles Kubis, Suzanne Cruette, Elisabeth Schorpert, Marcel Grulois, Madeleine Vandamme, René Crève.

Le jury était composé de M. Francis Bouquet, président, directeur; M. Isoré, membre de la Commission; Mmes Grimonprez-Lems, Vanmullen.

Deuxième Division. — Professeurs, Mlle Lecomte, Mmes Véavaert, Duhem, Lecomte-Drouffe; MM. Monsues et Marquette). — 1re nomination à l'unanimité, Georges Devilleneuve, André Hoepel, Raymonde Delattre, Albert Delemarre, Cyrique Verplancken, Alfred Voisart; 1re nomination, Marcelle Delattre, Odette Lefèvre, Jacqueline Boudoulle, Françoise Hurgne, Simone Derbaribeux, Marcelle Doeuyper, Jacqueline Ghocquer, Charles Hoyt, Jacques Bulté, M.-Thérèse Durieu, Jeanriaïte Bachère, Andrée Vanprenberge, Elisabeth Robert, Jules Voisart; 2e nomination à l'unanimité, Jacqueline Delepaut, Suzanne Crémon, Marthe Mérsier, André Pisteau, Yvonne Brandi, Odette Le Cœtzing, Roger Boreté, Jules Vancrayenest, Jacqueline Longuespé; 2e nomination, Andrée Dubois, Maurice Boulen, Théodenne, Christiane Noppe, Rachel Roels, Fernande Vandendriessche, Albertine Vallée, M.-José Vanmoerbeche, Yvonne Westrelos, André Jansen, Yvette Perche, Cécile Nivesse, Renée Meunier, Marthe Regnier, Suzanne Robe, Raymond Desbonnet, Roger Lecaquet; 3e nomination à l'unanimité, Paul Marescaux, Oscar Dehugne, André Bertrand, Charles Dubus, Jacques Mercier, Odette Meuris; 3e nomination, Maria Barisseaux, Roger Vanvoorzeghem, Jeanne Queslas, Maurice Morès, Pabry, Marie Stapl, Jacqueline Vandenabeele, Louis Gérard, Denis Lemaire, Emile Voisert, M.-Louise Delannoy, Desrousseaux, Germain Desbonnets, Honoré Ménager, Lucie Thiétart.

Le jury était composé de : M. Francis Bouquet, président, directeur; Mmes Courtray-Lommez, Picavet-Bouquert, Vanmullen.

CLASSES DES DÉBUTANTS
(Professeurs, MM. Leclercq et Duhamel)

2e Division élémentaire. — Sont admis : Alfred Carbon, Victor Florin, Maurice Calleja, Jean Mullier, Jules Dobiewchep; ex-aequo, Ed. Wood Lerouz, Henri Fret, Jacques Simon, Paul Florent; ex-aequo, André Dessonville, Henri Dujeral, Jacques Langyri, Agostino Lanzini, Louis Delepaut, Pierre Bouquet, Alphonse Bugle.

Les autres concours se dérouleront comme suit :

Jeudi 21 juin. — A 20 h., musique de chambre; professeur, M. Francis Bouquet.

Samedi 23 juin. — A 16 h., pénétrabasse à cordes, violoncelle et violon; professeurs, MM. Mercier, Monsuer, Lecomte et Duhamel.

Samedi 23 juin. — A 20 h. 30, chant; professeur, M. Marcellin.

Lundi 25 juin. — A 20 h., art dramatique; professeur, M. Bonnehon.

Mardi 26 juin. — A 20 h., piano; professeur, Mlle Hordeir et M. Seutin.

Mercredi 27 juin. — A 20 h., flûte; professeur, M. Dusausoy; hautbois, professeur, M. Vandepoutte; clarinette, professeur, M. Carpentier; saxophone, professeur, M. Dillies.

Mercredi 27 juin. — A 21 h. 30, bugle et piston, professeur, M. Leclercq; cor, professeur, M. Marquette; trombone, professeur, M. Carette; saxhorn basse, professeur, M. Biron.

CONCOURS D'HONNEUR

Samedi 30 juin. — A 16 h. et 20 h., chant.

Lundi 2 juillet. — A 16 h. et 20 h., art dramatique.

Mardi 3 juillet. — A 16 h. et 20 h., instruments à vent.

Mercredi 4 juillet. — A 16 h. et 20 h., piano.

Jeudi 5 juillet. — A 16 h. et 20 h., violoncelle et violon.

SOLFÈGE CHANTEURS
(Professeur, M. Carrette)

1re Division. — 1re mention à l'unanimité, Solange Delnatte; 2e mention, Alfred Decottignies.

2e Division. — 2e distinction, René Brunsel; 3e distinction à l'unanimité, Alcide Millerille, Clémine De Meester.

3e Division. — 1re nomination à l'unanimité, Gaston Lheu; 1re nomination Georges Vandeschtacle.

LES DOULEURS DE NOS GRAND'MÈRES
Les personnes d'un certain âge, après avoir essayé un assez grand nombre de remèdes, n'ont plus l'espoir de se soulager. Il faut insister auprès d'elles pour qu'elles essaient le nouveau médicament antirhumatismal Gandol qui, dans tous les cas, les soulagera en décongestionnant leurs muscles, en apaisant leurs douleurs, en faisant disparaître l'enflure qui accompagne certaine états arthritiques. Ces effets bienfaisants s'expliquent, car le Gandol, après avoir éliminé l'acide urique, empêche ce poison de se reformer en excès dans l'organisme. Pour 10 jours de traitement, le Gandol en cachets (sans enduit pour l'estomac) vaut 12 fr. 75. Toutes pharmacies.

Madame
Débarrassez Bébé de ses Vers avec le
Vermifuge marque Eléphant
LE PLUS ANCIEN, LE PLUS ACTIF
3 Grands Modèles Pharmacien. 2511

T. S. F.

Programmes du mardi 19 juin 1934

RADIO P.T.T. NORD, LILLE (247,3 m.). — 12 h. 30 à 13 h. 30: Concert: En arrivant, marche (Paul Lincke); Lune de miel (Waldteufel); Deux extraits du chant du désert (Romberg); Ballet égyptien, suite d'orchestre (Luigini); Au salon, extrait du pays du sourire (Lehar); Rêver, extrait du chant du désert (Romberg); Carmen fantaisie sur l'opéra-comique (Bizet, Tavan); Duo du pays du sourire; Sérénade à Dody (Gino Marcucci); Apollo march (Paul Lincke).

13 h. 30: Cours. Communiqués. Informations. Cours des valeurs.

19 h.: Musique reproduite.

19 h. 15: Cours. Communiqués. Informations. Résultats des deux derniers tirages des primes.

19 h. 30: Musique reproduite.

19 h. 45: Informations. Disques: Le chasseur maudit, poème symphonique (César Franck).

20 h.: Indication de l'heure. Résultats du tirage des primes.

20 h. 05: Disques demandés.

20 h. 30: Emission nationale organisée par la Fédération nationale de radiodiffusion.

RADIO-PARIS (1.648 mètres 3). — 7 h. 45: Culture physique. — 8 h.: Disques. — 12 h.: Concert; Sérénade (Chaminade): On aura tout vu (Moretti); Femmes, que vous êtes jolie (Codini); La valse improvisée (Strauss); Le bal des sorciers (Stolz); Ninon (Tosti); Prendre le thé à deux (Lehar); Le pas des fleurs (Delibes); Funiculi-Funicula (Denza); Intermezzo des Goyescas (Granados); Taigane (Coward); Président (Menge); Water Lily (Monfred); Nuevo Espana (Layney); A une amie (Beethoven); Crépuscule oriental (Michell); Polonaise (Moussorgsky); Sérénade des baisers (Michell); Le jeune pêcheur (Cambardella); Au feu, du camp (Biede); L'or et l'argent (Franz Lehar). — 18 h. 20: Communiqué agricole. — Causerie agricole. — 18 h. 40: Cours d'allemand. — 19 h.: Causerie philosophie. — 19 h. 30: La vie pratique. — 20 h.: Soirée de chansonniers. — 22 h. 30: Relais d'Edimbourg. — 23 h.: Musique de danse.

TOUR EIFFEL (1.339 m.). — 20 h. 30: Emission fédérale (Paris-P.T.T.).

RADIO-STRASBOURG (349 mètres 2). — 10 h. 30: Toulouse-Pyrénées. — 12 h.: Concert. — 13 h. 5: Concert: Djamileh (Bizet); Le Miracle (G. Huet); Der Trompeter von Sakkingen (Nessler); Jocelyn (Godard); Marche parisienne (Ganne). — 18 h.: Radio-Coloniale. — 17 h. 15: Le Freischütz (Weber); Sonate en si mineur (Liszt); Mârouf (Rabaud); Scherzo (Lalo). — 18 h. 30: Orchestre: Au Thibet (Tchérephine); Il Guarany (Gomès); La Fille de Madame Angot (Lecocq); L'Espace (Waldteufel); Bouton d'or (G. Pierné); Rapsodie russe (Cretchaninoff). — 19 h. 30: Informations. — 20 h. 30: Emission fédérale.

RADIO-TOULOUSE (335 mètres 2). — 8 h.: Refrains dansants. — 8 h. 35: Orchestre. — 8 h. 45: Mélodies. — 12 h.: Orchestre. — 12 h. 15: Chansonnettes. — 13 h. 5: Chant. — 13 h. 15: Orchestre. — 13 h. 30: Films. — 13 h. 45: Musique militaire. — 18 h. 15: Chants. — 18 h. 30: Orchestre — 18 h. 45: Mélodies. — 19 h.: Guitare hawaïenne. — 19 h. 15: Films. — 19 h. 45: Orchestre. — 20 h. 15: Concert, chants. — 20 h. 30: Orchestre viennois. — 21 h.: Festival Gabarroche. — 21 h. 24: Musique militaire. — 22 h.: Chansonnettes régionales. — 23 h. 30: Soli — 23 h.: Orchestre argentin. — 23 h. 15: Danses. — 1 h. 5: Fantaisie radiophonique. — 0 h. 15: Orchestre.

BRUXELLES (620 kcts, 15 kw, 483,9 m.). — 12 h.: Disques. — 12 h. 45: Intermède de chant. — 13 h. 10: Musique italienne. — 17 h.: Orchestre. — 18 h. 15: Le pas d'acier (Prokofieff). — 18 h. 30: Concert d'orgue: Passacaille (Rheinberger); Cantilène (Jongen); Choral: Mortifie-nous par ta grâce (Bach); Prélude et fugue (Bach). — 19 h.: Récital de harpe: Les chiffres (Dandrieu); Prélude en fa mineur (Bach); Lolita, la danseuse (Tournier); Prélude et danse (Busser). — 20 h.: Festival Nicolas Daneau. — 21 h. 15: Musique française: Prélude à l'après-midi d'un faune (Debussy); Concertstuck, pour harpe et orchestre (Pierné); La Forêt enchantée (V. d'Indy). — 22 h. 10: Disques. — 22 h. 55: Christus Vincit (Liszt)

RADIO-LUXEMBOURG (1.304 mètres). — 7 h. 45: Concert. — 12 h.: Giralda (Adam); Valse des fleurs (Tchaikowsky); Soir de printemps (Avignon); Pensionnat (Suppé); Finlandia (Sibélius). — 12 h. 45: Le chant du désert (Romberg); Les cloches aux champs (Ketelbey); Suite orientale (Popy). — 13 h. 5: Printemps d'amour (Kalkmann); Malta (La Gye); Le Régiment de Sambre-et-Meuse (Planquette. — 13 h. 15: Réveil du printemps (Bach); Histoires d'enfants (Blech). — 13 h. 35: Hungaria (Léopold); Notre Strauss (arr. M. Weber). — 15 h. 45: Wood nymphe (Coates). — 19 h.: La Chasseur maudit (Franck). — 19 h. 20: Somewhere a voice is calling (Tate); Ode à la forêt (Weyts); Mon cœur soupire (Mozart). — 19 h. 30: Concert: Raymond (A Thomas); Sérénade (Moszkowsky); Citoyen viennois (Ziehrer); Faust (Gounod); Indian canzonetta (Dvorak); Intermezzo (Fièvet); Les airs de Dranem. — 20 h. 40: Concert: Valse brillante en mi bémol majeur (Chopin); Cadix (Albeniz); Le Coq d'or (Rimsky-Korsakoff); I promise (Hirsch). — 21 h.: Concert. — 21 h. 30: Récital de chant. — 22 h. 5: Concert symphonique Chant élégiaque (Jongen); Symphonie (Vreuls). — 23 h. 40: Danse.

ROME (713 kcts, 50 kw, 420,8 m.). — 12 h. 30: Disques. — 13 h. 10: Musique variée. — 17 h. 15: Quintette. — Musique légère. — 20 h. 15: Disques. — 20 h. 45: Concert: Quatuor en la mineur (Schubert); Sonate en la majeur (Pisetti); Quatuor (Borodine); Menuet (Haydn); Andantino (Rossi). — 21 h. 30: La Parabola del desiderio, comédie de Romagnoli.

MIDLAND REGIONAL (391 mètres 1). — 17 h. 15: L'heure enfantine. — 18 h.: Informations. — 18 h. 30: Concert Orch.: Ouverture, l'Italienne à Alger (Rossini); Rêve d'amour (Liszt); Andante et rondo capriccioso (Mendelssohn); N. Stanley, violoniste, dans: Capriccioso (Ries); Joie d'amour (Kreisler); Orch.: Pot pourri, Fleurs du chemin (Ketelbey); Clair de lune sur le lac (Guillier); Piano: Fantaisie impromptu en ut dièse mineur (Chopin) Orch.: Sélection, Valses de Vienne (J. Strauss). — 19 h. 45: Gramophone — 20 h. 30. Concert d'orchestre à cordes Orch.: Nocturne en si bémol (Dvorak); Violoncelle et orch.: Concerto (T. Bye); Fugue pour neuf violons (Dubensky); Tarentelle (Castaldi). Violoncelle: Adagio et menuet (Locatelli); Orch.: Holberg suite (Grieg) — 23 h. 15: Informations.

NATIONAL (Daventry) (1.500 mètres). — 12 h.: Orgue. — 12 h. 30: Musique légère — 13 h. 30: Concert. — 16 h.: Gramophone — 16 h. 30: Quatuor en la mineur (Schumann). — 18 h. 30: Lieder de Schumann — 19 h. 20: Quintette: Londres chaque jour (Coates); Menuet (Porpora); Idylle hongroise (Keler-Bela); La rose rend esclave le rossignol (Rimsky-Korsakoff); Tellignes et papillons (Elgar); Esquisses d'Hiawatha (Coleridge-Taylor). Chant. — 21 h. 20: Concert militaire. — 22 h.: Concert militaire: Les poètes rivaux (German); Turandot (Puccini); Marche de Tannhauser (Wagner). — 22 h. 35: Orchestre.

LANGENBERG (455 m. 9, 60 kw.). — 12 h.: Berlin. — 13 h.: Concert. — 16 h.: 7 h.: Disques. — 10 h. 30: Disques. — Stuttgart. — 17 h. 20: Rhapsodie et ballades. — 19 h.: Francfort.

HILVERSUM (995 kcts, 20 kw, 301,5 m.). — 15 h. 10: Piano. — 18 h. 30: Orchestre. — 20 h. 10: Violoncelle: Sonate (Valentini); Adagio (Gnecchi); Cortège (Boumans), Menuet (Debussy); Après un rêve (Fauré); Die Biene (Schubert). — 20 h. 45: Orchestre. — 23 h. 50: Danse.

MARCHÉS AUX BESTIAUX DE LA VILLETTE, du 18 juin. — Prix au kilo. — Bœufs, 1re qual. 6.60, 2e qual. 5.50, 3e qual 4.40; Vaches, 1re qual. 6.40, 2e qual. 4.70, 3e qual. 4.00; Taureaux, 1re qual. 4.70, 2e qual. 4.20, 3e qual. 3.60; Veaux, 1re qual 6.00, 2e qual 7.30, 3e qual. 5.60; Moutons, 1re qual 14.00, 2e qual 13.50, 3e qual. [illegible] Porcs, 1re qual 6.13, 2e qual. 6.12, 3e qual 4.30 — Vente calme, cours en baisse pour gros bétail et moutons; prix inchangés pour veaux et porcs.

Petite Correspondance

— Un mal renseigné. — Malgré notre vif désir de vous être utile nous devons pour ces questions complexes vous renvoyer à un homme de loi. — F. delle Mouche. — 1e On peut estimer que le fait que vous n'ayez pas protesté au moment où on vous a parlé de faire établir le bail par un tiers, joint au fait que vous êtes allé signer chez ce tiers, à tout le moins si le bail paraît de frais et honoraires, équivaut à une acceptation. Il n'y a pas de tarif déterminé. A notre avis, un notaire n'aurait pas demandé ce chiffre, mais il faut tenir compte des démarches et des difficultés sur lesquelles nous n'avons aucun renseignement; 2e Pour ces questions voyez le contrôleur des Contributions directes. — Freddy, ancien poilu. — L'artisanat confère certains privilèges, notamment au point de vue de l'impôt cédulaire (qui devient l'impôt sur les salaires au lieu de l'impôt sur les bénéfices commerciaux); mais à première vue vous ne paraissez pas entrer dans cette catégorie en raison du nombre d'ouvriers. Quant au maître artisan, la définition a de l'intérêt pour la composition des Chambres de métiers, mais le nombre de compagnons ou apprentis qu'on peut avoir sans cesser d'être maître artisan sera fixé par arrêté d'après les métiers. Pour toutes ces questions qui dépassent notre compétence, voyez un groupement artisanal. — F. C. F. 143. — Il est évident qu'il ne peut pas empiéter sur le terrain d'autrui. Mais conteste-t-il la propriété ou dit-il simplement qu'il a le droit d'empiéter sur un terrain qu'il reconnaît ne pas être le sien? Dans le premier cas ce serait ennuyeux car c'est le Tribunal civil qui, apparemment, serait compétent, ce qui entraînerait des frais plus élevés. Il n'est pas possible de renseigner sans connaître la situation des lieux et les circonstances de la cause. Voyez un avocat. — Propriétaire Crotx. — Le Cette combinaison nous paraît possible si le prêteur vous fait confiance jusqu'à la constitution de l'hypothèque. En tout cas, à notre avis vous n'êtes pas obligé d'indiquer dans l'acte de vente d'où proviennent les fonds; 2e et 3e Ces questions comme la précédente sont plutôt de la compétence d'un notaire. Ce n'est pas le bureau des hypothèques qui détermine le taux d'intérêt. — Poutch-Poutch. — Demandez dans nos bureaux l'adresse d'un secrétariat populaire. — Un combattant. — Le loyer devrait être actuellement de 62 francs. Si vous êtes non en propagation mais en location verbale qui n'a jamais été dénoncée par congé ou qui n'a jamais fait l'objet d'une prorogation, il est possible qu'il faille au préalable une prévenance conforme aux usages locaux pour qu'on puisse exiger ce chiffre, à moins que vous vous arrangiez à l'amiable. Si la Chambre ne ratifie pas le projet de loi déjà voté par le Sénat, il faudra au 1er Juillet compter en outre une majoration de 3 francs. — Roger. — La tutelle appartient au survivant des père et mère quand l'un d'eux vient à mourir (mais si c'est la mère qui survit elle n'a pas d'excuse à fournir si elle veut refuser la tutelle). Le père quand il meurt le premier peut restreindre par la nomination d'un conseil de tutelle les pouvoirs de la femme tutrice. Le dernier mourant des père et mère a seul le droit de désigner un tuteur pour le remplacer après son décès. — D. Routé. — Même s'il observe les règlements, ce que nous ne pouvons vous dire, il n'abrit contre les réclamations des voisins, si les inconvénients excèdent la mesure normale des ennuis résultant du voisinage. Peut-être pourriez-vous commencer par une démarche au bureau d'hygiène. — Lecteur ennuyé. — Le Nous le croyons sans pouvoir vous l'affirmer; 2e Pour que le temps passé à l'étranger compte il faut qu'il s'agisse d'un pays en union douanière avec la France; il faudrait donc vous informer d'abord au bureau de la population pour savoir si c'est bien le cas; on vous dira aussi si au moment où la demande est faite il ne faut pas résider en France. — J. L. L. — Nous vous avons répondu il y a déjà un certain temps. Le principe général est qu'il faut, si c'est parallèle à la limite une distance de 1 m. 90 Mais on ne peut pas se prononcer avec certitude sans connaître la situation des lieux et les circonstances de la cause. — L. R. 21. — La question est délicate. Etant donné l'intérêt en jeu, nous vous conseillons de voir un avocat. — Epreuve. — Votre cas n'est pas prévu parmi les cas d'exemption de la taxe. — D. F. 88. — Votre loyer n'atteint même pas le chiffre qu'on peut demander en dehors du calcul des charges. Il faudrait connaître les différences d'impôts pour pouvoir vous fixer mais à première vue il nous semble qu'il n'y a pas d'exagération car vous devriez payer 70 fr. plus la différence entre les impôts actuels et ceux de 1914 si en 1914 les impôts étaient compris dans le prix global du bail. Quand le propriétaire et le locataire sont tous deux d'accord pour remplacer le calcul réel de la différence d'impôts par un forfait, ils appliquent le forfait de 30 % ; or avec ce forfait (qui n'est pas obligatoire mais alors il faut ajouter 70 fr. à la différence des impôts dans le cas où le prix de 1914 était un prix global) votre loyer serait de 77 fr. 50 par mois.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

du lundi 18 juin 1934

A ROUBAIX

LAINE PEIGNÉE — TYPE UNIQUE

Quant.	Mois	Payé	Quant.	Mois	Payé
2.500	Juill.	19.50	2.500	Mai	20.20
2.500	Juill.	19.80	5.000	Mai	20.30
5.000	Juill.	20.10			
2.500	Août	19.30			
2.500	Août	19.60			
5.000	Août	19.70			
2.500	Août	19.90			
2.500	Sept.	19.60			
2.500	Sept.	20.10			
2.500	Sept.	20.30			
7.500	Oct.	19.50			
2.500	Oct.	19.60			
2.500	Oct.	19.70			
2.500	Nov.	19.70			
2.500	Déc.	20.50			
5.000	Mars	20.50			
2.500	Mars	20.90			
2.500	Avril	20.90			
2.500	Avril	21.00			
2.500	Avril	21.10			

70.000 kilos.

	Cotes du jour	Cotes Préc.
Juin	20.00	19.10
Juill.	20.10	19.20
Août	20.20	19.30
Sept.	20.30	19.40
Oct.	20.40	19.50
Nov.	20.50	19.60
Déc.	20.50	19.70
Janv.	20.60	19.80
Fév.	20.80	19.90
Mars	20.90	20.00
Mars	20.90	20.00
Avril	21.10	20.00
Mai	21.10	20.10

A TOURCOING

LAINE PEIGNÉE — TYPE UNIQUE

Quant.	Mois	Payé	Quant.	Mois	Payé
10.000	Juin	20.20	2.500	Janv.	20.80
2.500	Juill.	20.20	5.000	Fév.	20.80
2.500	Août	20.40	2.500	Mars	20.90
5.000	Sept.	20.40	2.500	Mars	21.00
5.000	Sept.	20.50	2.500	Avril	21.00
5.000	Oct.	20.50	5.000	Avril	21.10
2.500	Oct.	20.60	5.000	Avril	21.20
2.500	Déc.	20.60	2.500	Mai	21.20
5.000	Déc.	20.80			
7.500	Janv.	20.70			

75.000 kilos.

	Cotes	Achet.	Vend
Juin	20.20	20.20	—.—
Juillet	20.30	20.30	—.—
Août	20.40	20.40	—.—
Septembre	20